Gouvernance

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS PARLE !

Le Conseil d'administration (le Conseil) s'est réuni le 15 mai dernier pour sa 2e séance ordinaire de l'année 2026-2027. Voici les faits saillants et décisions prises au cours de celle-ci :

GOUVERNANCE

Le Conseil a procédé à la nomination d'un membre au sein du comité de de révision des équivalences. Pour voir la liste complète des membres des comités, cliquer ici.

AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Le Conseil a autorisé madame Julie Boudreau, H.D., syndique de l'Ordre et responsable des enquêtes relatives aux infractions pénales, d'intenter une poursuite pour exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire envers une personne qui a illégalement usurpé le titre d'« hygiéniste dentaire » et a effectué les activités suivantes : procéder à un détartrage supra et sous-gingival, à polir les dents, à l'application d'un agent anticariogène sur les dents et à effectuer des examens diagnostiques, incluant la prise de radiographie, selon une ordonnance, qui sont réservées aux hygiénistes dentaires.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Conseil a résolu d'adopter les indicateurs de performance et les cibles pour les objectifs du plan stratégique 2026-2030.

La prochaine séance du Conseil se tiendra le 12 juin 2026.